

Fiche d'activités

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PARIS

Nom :

Classe :

Objectif Socle commun

C6.1 – Connaître les institutions de la République.

C5.3 – Lire et employer différents langages.

C6.2 – Respecter les règles de la vie collective.

Doc. 1. La démocratie participative dans le 11^e arrondissement de Paris

	Conseil de quartier	Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement	Conseil des enfants	Conseil de la jeunesse	Conseil de seniors	Conseil des étrangers extra-communautaires
Date de création	2003	1982	1996	2002	1996	2008
Personnes représentées	Personnes qui travaillent ou habitent dans l'arrondissement.	Associations dont le siège est dans l'arrondissement ou associations qui exercent leur activité dans l'arrondissement.	Les élèves de CM1-CM2 des écoles de l'arrondissement.	Personnes entre 15 et 25 ans scolarisées, habitant ou travaillant dans l'arrondissement.	Personnes âgées de plus de 60 ans et habitant l'arrondissement.	Étrangers qui ne sont pas citoyens européens et qui habitent l'arrondissement.
Personnes membres du conseil	Ouvert à tous les volontaires.	Représentants des associations locales qui en font la demande.	2 élèves par classe de CM1 élus par les élèves de CM1. Mandat de 2 ans. Parité garçons /filles.	Ouvert à tous les volontaires.	33 membres : 22 tirés au sort et 11 désignés pour leur compétence. Mandat de 6 ans. Parité hommes / femmes.	33 membres : 22 tirés au sort et 11 désignés pour leur compétence. Parité hommes / femmes. Représentation des 5 continents.

Réunions	3 séances par an sous la présidence du maire.	4 séances par an avec le Conseil d'arrondissement.	3 séances publiques par an, en présence des élus.	1 séance par an sous la présidence du maire.	3 séances par an sous la présidence du maire.	3 séances par an sous la présidence du maire.
	Travail en commission.	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée générale au moins une fois par an. • Commission d'animation pour préparer les dossiers une fois par mois. 	Réunion des commissions une fois par mois	Une réunion par semaine.	Réunions de travail selon les sujets.	Réunions de travail selon les sujets.
Domaines de proposition	Propositions concernant la propreté, l'urbanisme, les transports, la solidarité, l'animation du quartier, les projets culturels, etc.	Propositions concernant l'habitat, la solidarité, la jeunesse, les transports, la santé, le handicap, le vieillissement des habitants, etc.	Propositions concernant les transports, le cadre de vie et l'environnement, la culture, les sports, les loisirs, le tourisme.	Budget annuel de 10 000 €. Sujets concernant les jeunes (construction d'un gymnase, réflexion sur le temps libre des jeunes, etc.).	Propositions concernant des sujets très divers, mais cherche surtout à développer les rencontres intergénérationnelles.	Propositions pour améliorer l'intégration des étrangers et promouvoir leur droit de vote aux élections locales.

D'après le site de la mairie du 11^e arrondissement de Paris.

Doc. 2. Le droit de pétition des Parisiens

Le maire de Paris offre la possibilité aux Parisien(ne)s d'interpeller, par le biais de pétitions, le Conseil de Paris sur tout sujet relevant de la compétence municipale ou départementale.

Ce droit d'interpellation implique de recueillir l'adhésion d'au moins 1 % des Parisien(ne)s majeur(e)s, soit 18 190 personnes. Est considérée comme Parisien(ne) majeur(e) toute personne domiciliée à Paris, de 18 ans et plus, quelle que soit sa nationalité.

Site de la mairie de Paris, 8 septembre 2011.

Consigne

En utilisant les informations fournies par les documents, expliquez comment tous les habitants du 11^e arrondissement de la ville de Paris peuvent participer à la vie politique locale.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si vous pensez ne pas pouvoir réaliser ce travail, vous pouvez demander des questions intermédiaires à votre professeur.

Questions intermédiaires

1. Quelles sont les personnes qui peuvent participer à la vie politique locale ? (Doc. 1 et 2)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Comment ces personnes peuvent-elles participer à la vie politique locale ? (Doc. 1 et 2)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Dans quels domaines de la vie politique locale ces personnes peuvent-elles agir ? (Doc. 1 et 2)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Ces personnes ont-elles un réel pouvoir ? Justifiez votre réponse. (Doc. 1 et 2)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

